

La Communauté de Communes du Nord de la Martinique vers un nouvel élan économique

La Communauté de Communes du Nord de la Martinique (CCNM) est partagée entre un monde rural au Nord et l'espace urbain foyalais. Cette situation a des implications sur la cohésion globale du territoire. Très concentré sur quelques pôles, l'appareil productif local pourvoit une majorité d'emplois publics. Le secteur privé, dominé par l'activité agricole et la filière agroalimentaire, est trop peu diversifié pour rendre le territoire plus autonome en termes d'emploi. Il est cependant en voie de mutation avec un développement du secteur tertiaire marchand. Le taux de chômage élevé et la part importante de chômeurs de longue durée est liée à la structure productive particulière de la CCNM. Le développement des activités de proximité devrait permettre de créer des emplois en réponse à la demande locale des non qualifiés.

Un territoire partagé entre l'espace rural au Nord et l'aire urbaine de Fort-de-France

La CCNM - 18 communes et 108 470 habitants - couvre près de la moitié de la surface de la Martinique et abrite plus du quart de sa population : 28,4% des habitants de l'île sur 548 km². Par rapport au reste du département, le Nord-Martiniq se caractérise par une moins forte densité de population et une vocation agricole importante.

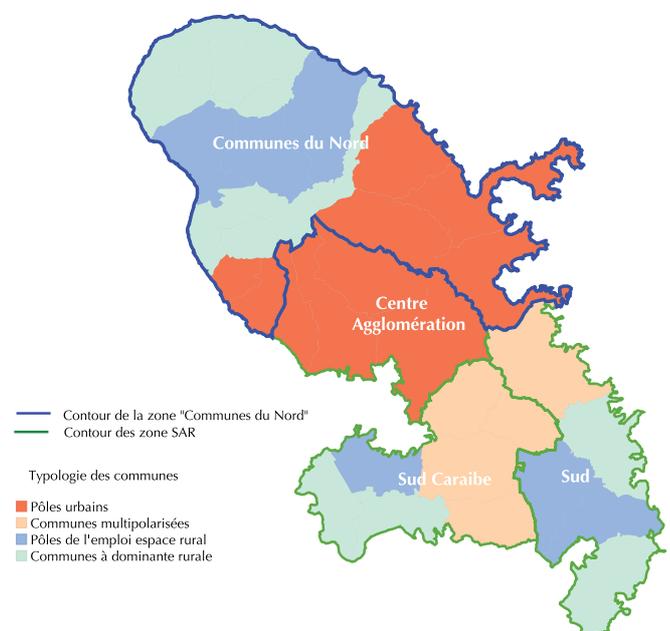
Traditionnellement rural, le territoire s'est développé de manière inégale tant du point de vue démographique qu'économique, aboutissant à un déséquilibre entre l'Est et l'Ouest. À l'Est, la zone d'emploi du Centre-Atlantique regroupe les trois principaux pôles d'emploi, la Trinité, le Robert et Ste-Marie. Le tertiaire non marchand domine (hôpital, mairie, enseignement) et côtoie un secteur agricole bien représenté. Dans le Nord-Atlantique, les plus gros pôles sont Le Lorrain et Basse-Pointe. À l'Ouest, dans le Nord-Caraïbe, St Pierre et Morne-Rouge sont de taille plus réduite. Ces quatre pôles sont des pôles d'emploi de l'espace rural.

Le Nord-Caraïbe souffre d'un déficit d'équipements structurants qui ralentit son développement alors que le Nord-Atlantique conforte son assise rurale et tente de maintenir une activité agricole qui recule inexorablement.

En revanche, le Centre-Atlantique, entièrement intégré dans l'aire urbaine de Fort-de-France, concentre désormais l'essentiel de l'activité industrielle et l'offre de services du territoire.

Rural au Nord, aire urbaine foyale au Sud

Limites de la Communauté de Communes du Nord de la Martinique, des zones d'emploi et des pôles urbains ou ruraux



© Insee - IGN 2008

Source : Insee - recensement de la population 1999



Un espace à deux vitesses

Le faible développement des voies de communication intérieures ne favorise pas les échanges entre l'ouest et l'est du Nord Martinique et pénalise l'ensemble du territoire ; non seulement dans sa quête d'une cohésion propre mais également dans la recherche d'une relative autonomie par rapport à une agglomération foyale dont le pouvoir d'attraction reste fort. Il en résulte une situation de fracture interne au territoire, contribuant à enclaver le Nord-Caraïbe par rapport aux deux autres zones, pénalisant aussi la relance du Nord-Atlantique. Le territoire n'est pas autonome en termes d'emploi et est relativement peu attractif : près du tiers des actifs résidents travaillent en dehors de la CCNM, soit 9 500 personnes. Il est vrai que le poids économique de l'agglomération foyale conditionne très largement ces déplacements domicile-travail. En revanche, les relations entre les trois zones d'emploi qui composent la CCNM sont peu nombreuses. Elles sont néanmoins équilibrées.

Ces constats peuvent être interprétés comme le reflet d'un espace à deux vitesses sur le territoire.

D'une part, les populations du Centre-Atlantique et des communes du Nord-Caraïbe restent durablement attirées par l'agglomération foyale. D'autre part, les communes à dominante rurale du Nord-Atlantique et du Nord-Caraïbe semblent avoir développé une relative autonomie, privilégiant un mode de vie de proximité.

Des dynamiques démographiques très différentes

Au cours des 40 dernières années, la population du Nord de la Martinique a augmenté de 12,3 %.

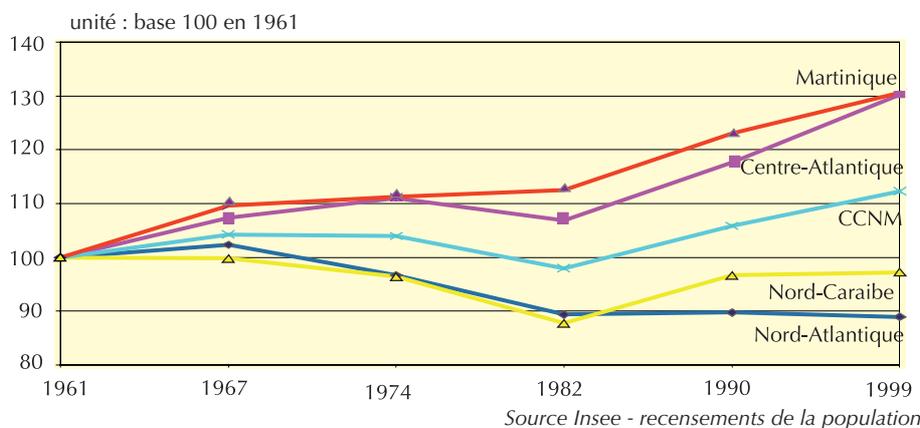
Cette évolution globale masque des disparités sensibles au sein de la communauté de communes : le Centre-Atlantique étant la seule zone d'emploi en progression.

En 1999, la structure par âge dans le Nord-Martinique est assez similaire à celle du département : 30 % de la population a moins de 20 ans, 52% entre 20 à 59 ans et 18 % a 60 ans et plus. Plus de la moitié de cette population est composée de femmes. En Centre-Atlantique, plus de 10 600 personnes ont 60 ans et plus. Mais c'est dans le Nord-Atlantique que les seniors sont proportionnellement les plus nombreux : ils représentent 21,3% de la population contre 18% sur l'ensemble du territoire et 16,6% pour le département.

A long terme¹, dans le territoire de la CCNM, le nombre de jeunes devrait baisser d'un quart. Le nombre de seniors devrait doubler suivant ainsi l'évolution régionale. En outre, on peut anticiper un probable déséquilibre démographique entre les zones d'emploi de la CCNM si les tendances passées se poursuivent.

Décroissance dans le Nord, forte progression à l'Ouest

Évolution de la population en Martinique et dans les zones d'emploi de la Communauté de Communes du Nord de la Martinique



1) Selon les projections de population à l'horizon 2030

Le secteur public, principal pourvoyeur d'emploi

Le territoire de la CCNM accueille plus de 5 400 établissements qui pour 78 % n'ont pas de salarié (un sur cinq a moins de 10 salariés). Près de la moitié ont une activité de services. La part des établissements de services aux particuliers est légèrement supérieure à celle observée en moyenne régionale (15 % contre 13,4 %). La part des services aux entreprises est presque deux fois plus faible qu'en moyenne régionale.

L'économie locale est dominée par le secteur non marchand. Les principaux pourvoyeurs d'emploi sont des établissements du secteur public (hôpitaux Louis Dornergue ou du Carbet, mairies de Ste-Marie, du Robert ou de Trinité, lycées Frantz Fanon, du Lorrain ou de Trinité).

Schématiquement, l'économie d'un territoire peut être décrite en trois grands domaines.

Dans la sphère «productive», les 2 300 emplois ne représentent que le 1/11ème de l'emploi «productif» de la région Martinique. Le territoire présente un profil d'activité spécifique en raison notamment

d'une industrie très peu diversifiée qui n'attire guère les services aux entreprises, très peu représentés. Les principaux établissements implantés ont une activité agroalimentaire (distilleries) ou agricole. En proportion, l'agriculture locale occupe près de 4 fois plus d'emplois agricoles qu'en moyenne régionale, l'industrie agricole et alimentaire, deux fois plus.

La sphère «résidentielle» regroupe 5 700 emplois, soit 13 % des emplois régionaux. Les unités présentes sont là encore de petite taille, à l'exception d'un gros établissement dans le BTP et de deux dans l'hôtellerie. Le commerce, en difficulté depuis une dizaine d'années, est lui aussi mal représenté. Ces activités, plus développées en milieu urbain, sont plus implantées dans les communes du Centre-Agglomération.

La sphère «publique» comprend les administrations et collectivités publiques ; y sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements à caractère administratif (hôpitaux). Avec 7 400 emplois, la CCNM regroupe 20 % des emplois publics de la région.

Un tiers des emplois dans la santé, action sociale et l'administration publique

Part de l'emploi par secteur d'activité

unité : en % et indice de spécificité²

	CCNM	Martinique	Spécificité
Agriculture	21,5	5,8	3,7
Santé, action sociale	17,9	14,8	1,2
Administration publique	14,6	15,5	0,9
Commerce de détail, réparations	7,0	9,1	0,8
Construction	6,6	6,1	1,1
Industries Agro-Alimentaires	5,7	2,9	1,9
Hôtels et restaurants	4,3	5,7	0,8
Commerce et réparation automobile	2,3	3,1	0,7
Transports	2,3	4,0	0,6
Services opérationnels	1,8	6,9	0,3
Eau, gaz, électricité	1,7	1,0	1,7
Activités associatives	1,5	1,9	0,8
Éducation	1,5	1,5	1,0
Conseils et assistance	1,5	4,2	0,4
Activités récréatives, culturelles et sportives	1,3	1,9	0,7
Industries des équipements mécaniques	1,2	1,2	1,0
Industries des produits minéraux	1,0	0,5	2,1
Activités financières	1,0	2,6	0,4
Ensemble	100,0	100,0	1,0

Source : Insee - CLAP 2004

Note de lecture : Le secteur agricole regroupe 21,5% de l'emploi de la CCNM contre 5,8% en Martinique. En proportion, le secteur agricole mobilise donc 3,7 fois plus d'emplois qu'en moyenne départementale

2) L'indice de spécificité permet de comparer les structures sectorielles de l'emploi dans la CCNM à celles que l'on observe dans l'ensemble du département de la Martinique



Une structure d'emploi ouvrière

Les spécificités sectorielles de l'appareil productif local confèrent au territoire de la CCNM une structure d'emploi ouvrière plus favorable à l'insertion professionnelle des hommes qui représentent près de 55 % des salariés. Rares sont les secteurs d'activité où les femmes sont majoritaires (santé, services personnels, associations, banques) et elles sont peu présentes dans les principaux secteurs productifs comme l'agriculture ou les industries agroalimentaires.

L'accès des jeunes à l'emploi constitue un autre enjeu important pour le territoire. Ils sont peu présents dans les secteurs dominants du public et plus nombreux dans les secteurs en développement du privé.

Les statistiques du chômage³ confirment les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, souvent peu qualifiés.

Des revenus plus faibles par rapport à la région

Sur les 11 000 demandeurs d'emploi au 31 décembre 2005, 6 sur 10 sont des femmes, dans la CCNM, comme en Martinique. Trois demandeurs d'emploi sur quatre sont des employés. En revanche, la demande des cadres, techniciens ou agents de maîtrise est très faible et moitié moins forte que la moyenne régionale. Parmi les actifs en âge de travailler, la CCNM compte 20 % de non diplômés en plus par rapport à la région et 30 % de diplômés de l'enseignement supérieur en moins y compris chez les jeunes. 43 % des chômeurs sont inscrits depuis plus d'un an, cette proportion augmente avec l'âge. Néanmoins la part des chômeurs âgés dans la CCNM est inférieure à celle observée dans la région.

Compte tenu de la structure des emplois et des catégories socioprofessionnelles, les revenus sont plus faibles qu'en moyenne régionale. Les salaires versés sont plus modestes mais les écarts moyens sont moins importants qu'ailleurs.

3) Selon les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1, 2 et 3 hors activité réduite

Le territoire de la CCNM est confronté à des enjeux de développement économique forts. Dans un contexte de vieillissement de la population, les besoins de services à la personne seront probablement plus forts à terme. Une des réponses possibles aux problèmes de l'accès à l'emploi des non qualifiés se trouve dans la création de nouveaux emplois de proximité qui ne se délocalisent pas. Pour cela il est nécessaire que la demande soit solvable car elle dépend du niveau des revenus, des catégories socioprofessionnelles et du degré d'urbanisation du territoire. L'offre de services est probablement à structurer comme ailleurs tant du point de vue de la professionnalisation qu'en termes d'attractivité (conditions d'emploi, salaires...). Dans le domaine de l'aménagement du territoire, la question des déplacements et la gestion des équipements constituent un réel enjeu pour renforcer la cohérence interne du territoire et créer de véritables bassins de vie.

Christian Camesella

De la difficulté à mesurer les services à la personne :

Le concept de services à la personne peut être différent selon les approches. La statistique de l'emploi basée sur l'exploitation de fichiers administratifs se heurte à un certain nombre de difficultés pour localiser ces emplois de services tant l'offre peut-être « émiettée » : aides à domicile, chez un prestataire (garderie, crèche...), sur le lieu de travail, emplois familiaux, échanges d'aides et de services, emplois informels. Les nomenclatures utilisées par la statistique utilisent le concept de services aux particuliers qui regroupent : l'hôtellerie (900 dans la CCNM), les activités récréatives, culturelles et sportives (200), les services personnels et domestiques (750). Au total, selon cette nomenclature, les services aux particuliers peuvent être estimés à 1850 emplois.

Pour en savoir plus

- « La Communauté de Communes du Nord de la Martinique : vers un nouvel élan économique », Insee Antilles-Guyane, juin 2007.
- « Plus d'un salarié sur trois dans la sphère publique en Martinique », AntianÉchos n°5, Insee Antilles-Guyane, janvier 2008.

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
 0 825 889 452 (0,15€/mn)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : René JEAN
 RÉDACTRICE EN CHEF : Élisabeth LAURET
 FABRICATION : Annick COULLAUD

© INSEE Antilles-Guyane - 2008